



L'EXPERTISE DOUANIÈRE PARTAGÉE



FILIALE DU GROUPE **conex**

FORMATIONS DOUANIÈRES



TRANSMETTRE, NORMALISER, ENRICHIR L'INFORMATION DOUANIÈRE...



...Voilà les objectifs que ED Éditions doit partager avec les opérateurs économiques pour répondre à leurs attentes.

Les métiers de la douane évoluent et se professionnalisent, les connaissances et les compétences doivent se renouveler. Dans un contexte international sensible, la préparation de l'ensemble de la chaîne logistique nationale aux évolutions du nouveau Code des douanes de l'Union (CDU) est primordiale pour la sécurisation et la compétitivité des opérateurs. **ED Éditions** délivre aux entreprises les éclairages théoriques et les bonnes pratiques qui sécurisent et optimisent la gestion douanière des opérations internationales. Notre valeur ajoutée consiste à combiner une parfaite connaissance de la réglementation douanière, avec l'expérience de praticiens passionnés qui constituent nos équipes de formateurs.

Ce faisant, en optimisant les compétences, la formation professionnelle devient un levier véritable pour fédérer les collaborateurs autour d'un projet d'entreprise.

QUI SOMMES-NOUS ?

Plus de 80 ans d'expertise.

Depuis la sortie de sa première Encyclopédie Douanière en 1936, **ED Éditions** étoffe ses prestations dans les métiers de la douane. En 1989, **ED Éditions** ouvre son département formation. En phase avec les évolutions technologiques et les besoins des entreprises, **ED Éditions** propose aujourd'hui une large étendue de produits et services qui accompagnent les services douaniers, juridiques, ADV, achats, au sein de vos entreprises.

En 2003, **ED Éditions** rejoint le groupe CONEX, éditeur d'outils informatiques innovants de gestion douanière et d'échanges de données informatisées (EDI) avec les administrations européennes et internationales. Cette complémentarité de savoir-faire permet à **ED Éditions** d'étendre son offre en proposant

des outils d'aide au suivi réglementaire et à la veille douanière.

La vocation de l'équipe **ED Éditions** est de décrypter la réglementation douanière, de rendre compréhensibles les règles, de vous transmettre une méthodologie, de traduire en termes simples les complexités. Ainsi, vous bénéficiez des dispositions essentielles sur lesquelles faire reposer une stratégie internationale à l'import ou à l'export des matières, produits et services.

**ED collabore au quotidien
à votre performance douanière !**

NOS FORMATIONS

L'intelligence de la matière douanière plus que sa connaissance

Maîtriser la réglementation douanière, c'est garantir sa compétitivité à l'international, anticiper les obstacles et éviter les erreurs. Guidée par une approche pragmatique des enjeux douaniers pour servir l'entreprise, **ED Éditions** propose des formations concrètes, fondées sur l'expérience terrain des formateurs et enrichies d'échanges consacrés aux cas pratiques issus de votre propre quotidien. Nous transmettons notre expertise, au travers d'un mix pédagogique adapté au sujet, en prenant le temps de la personnalisation et de l'évaluation des connaissances individuelles.

Concernant les questions douanières, savoir **comprendre** la réglementation, c'est mettre en place des mécanismes de contrôle interne, prendre la bonne décision pour anticiper les impacts stratégiques, financiers et juridiques. Nos formateurs délivrent des informations qui vont bien au-delà de la simple transmission du savoir. Les personnes formées chez nous sortiront avec l'intelligence de la matière douanière, bien plus encore que sa simple connaissance.

Des formations pour tous les niveaux de public Des formations déclinées en 3 niveaux

Découverte ↗

Approfondie ↗

Spécialisée ↗

Les formations inter-entreprises sont dispensées en effectif réduit.

Elles favorisent l'interactivité et les échanges entre participants et expert, pour permettre de confronter des approches et d'enrichir les points de vue personnels. Ces formations sont programmées régulièrement pendant l'année (planning des formations sur notre site www.ed-editions.fr).

Vous préférez le sur mesure ?

Nous organisons également des formations au sein même de votre entreprise : plus de confidentialité entre services, plus d'échanges, plus de concret. Cette formule permet de fédérer les équipes autour de projets douaniers qui ont une résonance transverse entre plusieurs services de l'entreprise.

Chacune de nos formations fait l'objet d'une évaluation des acquis. La validation de la formation donne lieu à une attestation reconnaissant officiellement l'acquisition des compétences visées. Toutes nos formations sont éligibles OPCA.

UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE VOUS & NOUS



Fédération de la Formation Professionnelle

L'adhésion à la FFP, Fédération de la Formation Professionnelle, permet à **ED Éditions** d'aborder en amont une actualité de la formation en pleine mutation avec la réforme en cours. Notre adhésion nous permet d'intervenir dans les travaux de commissions qui se trouvent au cœur des attentes de nos clients.

PROFESSIONNALISME & QUALITÉ, UNE RECONNAISSANCE LÉGITIME



L'agrément OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) conforte le haut niveau de qualité de notre approche et de notre pratique pédagogique.

CDU, OEA, COMPÉTENCES EN DOUANE...

Nos parcours de formation

Dans le cadre du CDU, le statut d'Opérateur Économique Agréé (OEA) permet de distinguer les opérateurs communautaires les plus fiables. Tous les acteurs de la chaîne logistique sont concernés : importateurs, exportateurs, logisticiens, transporteurs, entités portuaires et aéroportuaires, professionnels du dédouanement... quelles que soient leur taille et leur activité.

Afin de valider les compétences requises en douane, ED Editions a mis en place quatre parcours de formation. Ces itinéraires organisés, d'acquisition de connaissances de la réglementation douanière, sont constitués d'un ensemble de modules et répondent à plusieurs conditions : le besoin spécifique de formation et la professionnalisation de la fonction douane en entreprise.

- **Certificat de manager douane**
- **Certificat de manager douane
SPÉCIALISATION EXPORT CONTROL**
- **Certificat de manager douane
SPÉCIALISATION ACCISES**
- **Certificat manager douane
SPÉCIALISATION TEXTILES**



**Les parcours douane ED Éditions sont certifiants au titre du CP FFP
(Certificat professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle)**

Les détails de ces itinéraires (modalités d'inscription, objectifs, programme, suivi, validation, jury...) sont sur le site ED Editions.

Contactez-nous pour plus d'informations ou consultez le site www.ed-editions.fr

FICHE PÉDAGOGIQUE

3 niveaux de formation

Découverte

Pour de « faux débutants » ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 mois et dont l'objectif est d'acquérir des fondamentaux solides.

Approfondie

Pour des stagiaires maîtrisant déjà le vocabulaire douanier et dont l'objectif est d'approfondir un des domaines de compétences générales de la réglementation douanière.

Spécialisée

Pour des participants connaissant bien les techniques douanières ainsi que le vocabulaire douanier, qui ont besoin de maîtriser un secteur spécifique.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Utilisation d'un vidéoprojecteur, d'un tableau interactif et remise d'un support pédagogique à chaque participant.
- La salle de formation est équipée d'ordinateurs pour les formations aux logiciels avec une connexion Internet, permettant une approche en binôme ou en individuel sur écran.
- Outre la théorie, la plupart d'entre elles proposent des exercices pratiques. Les formations sur-mesure dispensées à la demande d'une entreprise sont systématiquement adaptées à sa réalité spécifique (cas pratiques, nomenclatures douanières, régimes douaniers...) si le donneur d'ordre transmet au moins 15 jours avant le début de la formation, le corpus documentaire (déclarations en douane, cahier des charges, etc.).
- Évaluation des connaissances acquises : Quiz (QCM, questions ouvertes)

Encadrement :

Les formations sont encadrées par un animateur spécialiste de la réglementation douanière abordée.

Moyens de suivi et appréciation des résultats :

Chaque participant émarge la feuille de présence par demi-journée et remplit une fiche d'évaluation à la fin du stage.

Modalités pratiques :

Lieu de formation : Les formations organisées en inter-entreprises se déroulent dans les locaux d'ED Éditions à Neuilly-sur-Seine (Métro ligne 1 LES SABLONS) ; les formations intra-entreprise peuvent se dérouler à convenance dans nos locaux ou dans les locaux désignés par le client.

Durée de la formation : 9h00-17h00. La pause déjeuner, comprise dans le prix de la formation, se déroule dans un restaurant à proximité du lieu de formation entre 12h00 et 13h00.

Règlement intérieur : Application du règlement intérieur du lieu de la formation.

SOMMAIRE DES FORMATIONS

Découverte

- 8  La douane au quotidien
- 8  La déclaration d'échanges de biens (DEB)

Approfondie

- 9  Les droits de douane
- 9  CUSTOMS : La douane en anglais
- 10  Le code des Douanes de l'Union – CDU
- 10  Les piliers de la déclaration en douane : classement, origine, valeur
- 11  Le classement tarifaire – La nomenclature douanière
- 11  Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences
- 12  La valeur en douane des marchandises
- 12  Incoterms® 2010 : présentation pratique
- 13  Transport maritime : Organiser et gérer les expéditions
- 13  Contrôle et contentieux douaniers
- 14  Gestion du risque douanier
- 14  La douane pour les cadres dirigeants
- 15  Gestion TVA des opérations douanières
- 15  TVA et échanges intracommunautaires et internationaux
- 16  Comment organiser votre service douane
- 16  Les règles d'origine préférentielle : approfondissement
- 17  Les régimes douaniers particuliers
- 17  Le Perfectionnement Actif - PA
- 18  La déclaration en douane avec DELTA
- 18  DELTApass C - Formation avancée Utilisateurs
- 19  DELTApass D - Formation avancée Utilisateurs
- 19  Certification OEA : atouts & méthodologie
- 20  OEA : aspects sûreté et sécurité

Spécialisée

- 21  Les produits énergétiques
- 21  Contributions indirectes sur les alcools
- 22  EMCS – GAMMA
- 22  Aéronautique : douane et fiscalité
- 23  Le contrôle export ITAR/EAR
- 23  Le contrôle des exportations de matériels de guerre et matériels assimilés
- 24  Le contrôle des exportations des Biens à Double Usage - BDU
- 24  Droits antidumping et instruments de défense commerciale
- 25  Les produits textiles et chaussants
- 25  Classement – Produits électroniques (chapitres 84, 85 et 90)
- 26  La gestion des taxes énergétiques dans l'entreprise
- 27  TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes)

LA DOUANE AU QUOTIDIEN

OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et les différentes procédures de dédouanement.
- Appréhender les thèmes développés par la pratique de la déclaration en douane.

Formations complémentaires :

- Les droits de douane, Les piliers de la déclaration en douane,
 - La déclaration en douane avec Delt@
- Renseignez-vous !

> PUBLIC

- Débutants et faux-débutants n'ayant pas eu de formation de base.
- Opérateurs douaniers d'entreprises en PDD, déclarants en douane, commis en douane, agents de transit, employés services douane/ import-export/logistique...

> PRÉREQUIS

Expérience professionnelle dans le secteur de la douane de 3 mois minimum.

> PROGRAMME

Contexte : Notion d'opération douanière, organisation et missions de l'administration des douanes.

Dédouanement :

- Gestion administrative : caution, procuration...
- Modalités pratiques : procédures de dédouanement.

Définition des marchandises :

- Classement tarifaire
- Origine des marchandises (origine préférentielle et justificatif)
- Valeur en douane.

Intérêt des régimes douaniers :

- Régimes douaniers définitifs
- Régimes douaniers particuliers.

Liquidation douanière :

notion, calcul des droits de douane...

Évolutions : l'opérateur économique agréé (OEA), le code des douanes de l'Union, ICS

ANIMÉE PAR

Christian MASSON

Ancien responsable national de l'activité douane d'un grand groupe de transit européen, il possède une longue pratique du métier de la douane sur le terrain. Titulaire de la capacité de commissionnaire de transport.

 Durée : 2 jours

 Tarif : 970 € HT

Référence : N1CM2

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

LA DÉCLARATION D'ÉCHANGES DE BIENS (DEB)

OBJECTIFS

- Maîtriser les aspects déclaratifs liés à la circulation des biens entre les différents États membres de l'Union européenne :
 - . Établir correctement une déclaration d'échange des biens.
 - . Assimiler les règles spécifiques à certaines opérations : travail à façon, opérations triangulaires, etc.

> PUBLIC

Services comptable/fiscal/financier, responsables services douane/financier.

> **PRÉREQUIS :** Aucun.

> PROGRAMME

Connaître les obligations

- Contexte historique
- Champs d'application, etc.
- Étude approfondie des données à fournir

Opérations spécifiques :

- Régularisations commerciales, retours
- Opérations triangulaires
- Travail à façon
- Ventes ultérieures.

Mentions sur facture

Annulation et corrections.

ANIMÉE PAR

Benoît DERVAUX

Spécialiste en douane chez CONEX depuis 1991, il dirige un département spécialisé dans le domaine de l'audit, du conseil et de la prestation douanière.

 Durée : 1 jour

 Tarif : 600 € HT

Référence : N1BD1

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

LES DROITS DE DOUANE

OBJECTIFS

Obtenir une vision complète sur les mécanismes des droits de douane :

- Les composants et calculs des droits de douane
- Comment bénéficier d'une réduction ou d'une exemption des droits de douane
- Optimiser les flux
- Comprendre les conséquences des choix opérés au regard de la déclaration en douane.

> PUBLIC

Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes.

- > Cadres dirigeants et financiers
- > Commerciaux, acheteurs et prestataires travaillant à l'international.

> PRÉREQUIS : Aucun.

> PROGRAMME

Notions

Impact des Incoterms®

Définition des marchandises

(impact au regard des droits de douane et éléments déclaratifs) :

Classement tarifaire

Origine des marchandises

(origine préférentielle et justificatif)

Valeur en douane

Régimes douaniers :

Critères de choix

Panorama des différents régimes douaniers particuliers

Conséquences sur les droits de douane

et la déclaration en douane

Transit

Mécanismes spécifiques :

Suspensions tarifaires

Droits antidumping

Contingents.

ANIMÉE PAR

Christian MASSON

Ancien responsable national de l'activité douane d'un grand groupe de transit européen, il possède une longue pratique du métier de la douane sur le terrain. Titulaire de la capacité de commissionnaire de transport.

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2AS1

**QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS**

CUSTOMS : LA DOUANE EN ANGLAIS

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le vocabulaire technique anglais en matière de réglementation douanière,
- Améliorer la qualité de ses échanges avec les professionnels anglophones
- Gagner en efficacité dans le cadre de sa communication en anglais : réunions, rédaction de notes, entretiens téléphoniques.

Animée en anglais par un formateur de langue maternelle anglaise

> PUBLIC

- Responsables ou collaborateurs des services douane/ logistique, juristes,
- Commerciaux, prestataires intervenant à l'international, sociétés d'inspection.

> PRÉREQUIS

Anglais conversationnel et notions de base en matière douanière.

> PROGRAMME

Les piliers de la douane :

- classement, origine, valeur
- Les procédures de dédouanement et régimes particuliers
- Les évolutions sécuritaires, informatiques
- Mises en pratique de ces notions via des activités participatives.

Méthode pédagogique :

- Exemples de comparaison entre pays
- Mise en pratique via des activités participatives.

ANIMÉE PAR

Lance THOMPSON

International Development Manager au sein de la société CONEX. Originaire de New York, il est également chargé du cours « Customs in English » dans plusieurs écoles de commerce. Il a enseigné la langue anglaise au Japon pendant trois ans. Il est actuellement président du comité CEFAC de l'ONU (Centre de facilitation du commerce et de l'e-business) et responsable du sous-comité Data Model Project Team de l'OMD.

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2LT1

**QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS**

LE CODE DES DOUANES DE L'UNION

OBJECTIFS

Disposer d'une vision globale des principales évolutions liées au CDU ainsi que des mesures transitoires mises en place sur le plan juridique et informatique.

PUBLIC

Représentants en douane, Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, juridique, ADV, Achats, personnes chargées du classement tarifaire, etc.

PRÉREQUIS :

Connaissances fondamentales de la douane

PROGRAMME

Présentation générale du CDU :

- Du CDC au CDU
- La mise en place d'une transition juridique
- La dématérialisation des formalités douanières
- La mise en place d'une transition informatique
- Évolution des données dans le CDU

Les évolutions « transversales » :

- Les décisions douanières
- L'OEA, clé d'entrée du CDU
- La représentation en douane
- Les garanties

Présentation des évolutions sur la chaîne du dédouanement :

- Avant-dédouanement et transit
- Déclaration en douane et procédures simplifiées
- Régimes particuliers hors transit
- Espèce/origine/valeur
- Sortie des marchandises

ANIMÉE PAR
Un(e) intervenant(e)

Bureau E/3 –
Politique du dédouanement de la DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits indirects)
Section Affaires Européennes

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Déjeuner inclus

Référence : N2CDC

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

LES PILIERS DE LA DÉCLARATION EN DOUANE : CLASSEMENT, ORIGINE, VALEUR

OBJECTIFS

- Approfondir les trois éléments fondamentaux qui impactent directement la liquidation douanière :
 - . Le classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
 - . L'origine
 - . La valeur en douane
- S'exercer à leur détermination au travers de nombreux cas pratiques.

PUBLIC

Employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

PRÉREQUIS

- Notions de base en matière douanière.
- Cette formation complète idéalement la formation « Douane au quotidien ».

PROGRAMME

Accords douaniers

Flux de marchandises

Espèce tarifaire des marchandises :

- Définitions
- Le tarif douanier commun
- Méthodologie et outils du classement
- Les renseignements tarifaires contraignants

Origine des marchandises :

- Notion
- Origine de droit commun
- Origine préférentielle

Valeur en douane des marchandises :

- Notion
- Principe de la valeur transactionnelle
- Éléments à ajouter
- Documents relatifs à la valeur en douane

Calcul des droits et taxes

ANIMÉE PAR
Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier. Ancien responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions au sein de la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de classement tarifaire, de détermination de l'origine et de la valeur en douane des marchandises.

☑ Durée : 2 jours

€ Tarif : 999 € HT

Référence : N2PC1

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

LE CLASSEMENT TARIFAIRE. LA NOMENCLATURE DOUANIÈRE

OBJECTIFS

- Revoir ou acquérir la méthodologie applicable à la détermination du classement des marchandises, qui impacte directement le taux de droit de douane applicable
- Connaître les règles strictes, édictées au niveau international, auxquelles le classement tarifaire obéit
- S'exercer via des cas pratiques.

> PUBLIC

Cadres et employés des services douane en entreprise, déclarants en douane, agents de transit.

> **PRÉREQUIS** : Aucun.

> PROGRAMME

Les enjeux du classement tarifaire

La convention sur le Système harmonisé :

Les règles générales d'interprétation

Notes explicatives du Système harmonisé - NESH

Les instances européennes

Le renseignement tarifaire contraignant - RTC

Codes complémentaires à la nomenclature.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Gérard TESSAUD

Issu de l'administration des douanes, Gérard TESSAUD a dirigé pendant 20 ans le département douane de Renault. Il intervient aujourd'hui comme consultant expert en douane pour assister les entreprises sur les questions douanières dans le cadre de leurs activités commerciales et logistiques internationales.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2PC3

LES RÈGLES DE DÉTERMINATION DE L'ORIGINE ET LEURS CONSÉQUENCES

OBJECTIFS

- Maîtriser l'atout concurrentiel que constitue une bonne gestion des règles d'origine.
- Anticiper les risques potentiels d'une utilisation mal maîtrisée de l'origine douanière
- Savoir réagir face aux spécificités des procédures de contrôles en la matière.
- Conseiller sur le volet origine dans le cadre de la préparation à l'autorisation Opérateur Économique Agréé (OEA).

> PUBLIC

- Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

- Acheteurs, Vendeurs, à l'international

> **PRÉREQUIS** : Aucun.

> PROGRAMME

Introduction :

Outil de négociation internationale et instrument de politique économique. Services concernés dans l'entreprise.

Origine préférentielle et origine de droit commun :

- Définitions des deux concepts
- Examen des bases réglementaires
- Origine de droit commun et problématique du « made in »
- Pas d'origine préférentielle sans accords internationaux : SPG, accords bilatéraux, trouver le bon accord
- Justificatifs de l'origine : EUR.1, déclaration sur facture (DOF)... Système REX

Étude : obtention de l'origine au travers de cas pratiques.

Conclusion :

- Préparer un contrôle douanier
- Le volet Origine de l'autorisation OEA.

ANIMÉE PAR
Benjamin NIVERT

Avocat au barreau de Paris. Exerçant en tant que collaborateur au sein du cabinet ARCADE AVOCAT (Paris) après avoir pratiqué dans des cabinets nationaux et internationaux, Benjamin NIVERT met depuis près de 3 ans sa pratique du conseil et du contentieux en matière de Douane, Accises et Fiscalité douanière des produits énergétiques au service des petites et moyennes entreprises et des groupes internationaux.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2LM2

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

LA VALEUR EN DOUANE DES MARCHANDISES

OBJECTIFS

- Sécuriser et optimiser les opérations à partir de la valeur en douane
- Respecter les étapes, les pratiques tant au regard de la documentation à constituer, des méthodes de contrôle de l'administration que des prix de transfert.

> PUBLIC

- Professionnels du dédouanement, déclarants en douane
- Cadres dirigeants, responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes, fiscalistes, personnels des services transport/achat.

> PRÉREQUIS : Aucun.

> PROGRAMME

Définition de la valeur en douane (article VII du GATT)

Valeur transactionnelle et méthodes de substitution :

- Définition et cas de rejet
- Méthodes de substitution
- Éléments à ajouter et compléments de prix (apports de l'acheteur, redevances, droits de licence...)
- Éléments à retrancher

Documents exigibles dans le cadre d'un contrôle

Cas pratiques

Nouveaux schémas commerciaux et évolutions réglementaires ayant une influence sur la valeur en douane :

- Schéma entrepreneur/professionnels
- Conséquences de la mise en place de rulings ou d'accords préalables sur les prix de transfert

Justification des valeurs critères sur la base d'une documentation des prix de transfert.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier. Ancien responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions d'enquêteur à la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de la valeur en douane. Il participe également à un groupe de travail sur la convergence entre la valeur en douane et les prix de transfert.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2GL1

INCOTERMS® 2010 : PRÉSENTATION PRATIQUE

OBJECTIFS

- Appréhender l'impact du choix d'un Incoterm® dans les transactions internationales
- Intégrer les évolutions des Incoterms® 2010 dans la Supply Chain.

> PUBLIC

- Responsables de services import/export, logistique, transport, achats, commercial ou administration des ventes.
- Gestionnaires des commandes et des contrats import/export.
- Personnes chargées de la vérification des factures transport et douane.

> PRÉREQUIS : Aucun.

> PROGRAMME

Les Incoterms® dans la chaîne d'approvisionnement : Rôle et importance

Les Incoterms® 2010

- Développement des Incoterms® multimodaux
- Cas pratiques

Utilisation pratique des Incoterms®

- Importance stratégique de l'Incoterm® dans une transaction commerciale
- Incidence des Incoterms® sur les frais de transport
- Incoterms® maritimes, règles et usances des ports

Risques liés à un mauvais usage des Incoterms® :

- Incoterms autres que ceux de la CCI
- Faux Incoterms - Incoterms incomplets

Étude de cas :

- Impact de l'Incoterm® sur les coûts de transport et de logistique dans le cadre d'une importation
- Incidence sur les frais de transport dans la valeur en douane.

ANIMÉE PAR
Josiane DEROUET

Experte en commerce international ayant acquis une expérience tant chez un transitaire que dans des grandes entreprises. Elle a participé à l'élaboration de nombreux contrats et dispose d'une expérience importante en matière de formation, favorisant la participation active des stagiaires ainsi que les cas pratiques. Josiane DEROUET a par ailleurs participé à la 'formation des formateurs aux Règles Incoterms® 2010' de la CCI.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2PC4

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

TRANSPORT MARITIME : ORGANISER ET GÉRER LES EXPÉDITIONS

OBJECTIFS

- Connaître le rôle des intervenants de la chaîne du transport maritime
- Comprendre la tarification du transport et les éléments de la cotation
- Maîtriser les incidences des incoterms, des instructions de transport

> PUBLIC

- Représentants en douane
- Responsables ou collaborateurs export-import, transport, transit, douane, administratif (litiges, assurance, banque)
- Transporteurs,
- Agents maritimes, portuaires

> PRÉREQUIS : Aucun.

> PROGRAMME

Utiliser les modalités du transport maritime en ligne régulière

- Caractéristiques et organisation des lignes
- Acteurs et auxiliaires du transport maritime

- Opérateurs de manutention terrestres et portuaires
- Outils et étapes du transport maritime
- Conteneur, conteneurisation et sûreté

Appliquer le cadre juridique et les documents de transport maritime de ligne

- Conventions internationales, loi française,
- Différents types de connaissance maritime

Évaluer les coûts d'une expédition : la tarification maritime en ligne

- Évaluation LCL, FCL, structure des tarifs,
- Les liner terms, taxation du fret conventionnel et conteneurs,
- Surcharges tarifaires, ristournes,
- Monnaie de facturation, particularités tarifaires,
- Frais d'embarquement et de débarquement,
- Modalités et tarification des pré/post transports terrestres

Gérer une exportation ou une importation en ligne régulière

- Incidences des Incoterms maritimes
- Credoc, assurances maritimes
- Élaboration et critères techniques d'une offre
- L'importance des instructions de transport

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Philippe BONNEVIE

Consultant en transport maritime international, il est titulaire d'une licence en droit et d'un 3^{ème} cycle en transport international. Après une première expérience dans le domaine du transport de projets industriels, il a ensuite dirigé pendant deux décennies le département transport de différentes entreprises sidérurgiques tel Ugine S.A. (groupe USINOR) où il a eu à traiter des questions d'affrètement et de l'organisation du transport de lignes régulières. À partir de 2006 il a pris en charge les fonctions de délégué de l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), tout en gérant les dossiers relatifs à l'environnement international (fin des conférences maritimes, règles de Rotterdam, réforme portuaire).

🕒 Durée : 1 jour

💶 Tarif : 600 € HT

Référence : N2PB1

CONTRÔLE ET CONTENTIEUX DOUANIERS

OBJECTIFS

- Appréhender concrètement la technique du contrôle douanier
- Savoir agir lors du contrôle
- Mesurer les enjeux du contrôle
- Prévenir et anticiper les risques

> PUBLIC

Responsables ou collaborateurs des services juridique, douane, transport, logistique, import/export, commercial ou achats, logisticiens, professionnels du dédouanement.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Du contrôle à la notification d'infraction :

- Diversités des contrôles (lors du dédouanement et du post-dédouanement)
- Les différentes infractions douanières
- L'enquête douanière (gestion, moyens d'action, matérialisation du contrôle)
- Le procès verbal
- Incidences de la notification d'infraction
- La représentation en douane

Règlement et contestation des litiges :

- Avant le tribunal
- Devant le tribunal

Minimiser les risques contentieux.

Prévention et anticipation du risque douanier

ANIMÉE PAR

Nadine GRENOUILLEAU

Responsable du Département Droit douanier & Commerce international du cabinet d'avocats OJFI-ALISTER, elle est aujourd'hui associée au cabinet G&G Avocats. Elle a travaillé également, pendant plusieurs années, en tant que consultante en droit douanier et au ministère de l'économie et des finances.

🕒 Durée : 1 jour

💶 Tarif : 765 € HT

Référence : N3NG1

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

GESTION DU RISQUE DOUANIER

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de la fonction douane et du risque douanier
- Connaître les prérogatives douanières en termes de contrôle
- Réduire les conséquences du contrôle douanier

> PUBLIC

- Dirigeants, responsables financiers ou collaborateurs des services douane, logistique, juridique.
- Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, professionnels du dédouanement.
- Responsables Achats/Import, ADV/Export, site logistique.

> PRÉREQUIS : Aucun.

> PROGRAMME

Missions et organisation de l'administration des douanes

Gestion du risque en amont : le contrôle interne :

- La fonction douane en entreprise :
 - . Définition et positionnement de la fonction
 - . Gestion des opérations douanières
 - . Le contrôle interne (indicateurs clés, opérations à risque, ...)
- La fonction douane et ses interlocuteurs :
 - . Le partenariat avec l'administration des douanes
 - . Interaction avec les acteurs de la Supply Chain

Gestion du risque aval : contrôle et contentieux douanier :

- Introduction : les particularités du contentieux douanier
- Gestion du contrôle douanier a posteriori :
 - . Pouvoir des agents des douanes et déroulement du contrôle
 - . Gestion du contrôle par l'entreprise
 - . Estimation du risque
- Gestion du litige et du contentieux :
 - . Le contentieux du recouvrement
 - . Procès pénal ou voie transactionnelle.

ANIMÉE PAR
Marc BROCARDI

Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il intervient notamment dans les domaines suivants : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/douane des flux physiques ; assistance au contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N2MB2

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

LA DOUANE POUR LES CADRES DIRIGEANTS

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les enjeux douaniers dans l'entreprise
- Acquérir des outils, des indicateurs, pour optimiser le management ou la supervision des opérations douanières.

> PUBLIC

Formation « high level » pour les cadres dirigeants d'entreprises : directeurs/contrôleurs financiers, directeurs fiscaux, juridiques, des achats, logistiques, *Supply-Chain*, directeurs des affaires publiques.

> PRÉREQUIS

Être dans une démarche de mise en œuvre d'une stratégie douanière.

> PROGRAMME

Organisation, missions de l'administration des douanes

Notions essentielles :

- Importation-exportation
- Les principaux acteurs
- Droits et taxes collectés par la douane

Optimisation des opérations douanières :

- Résultat opérationnel : les régimes douaniers
- Trésorerie : outils de réduction des droits de douane
- Optimiser vos achats et vos investissements

Sécurisation des opérations douanières :

- Sécuriser votre sourcing
- Sécuriser vos ventes (*export control*)
- Gestion contractuelle du volet douanier (*Incoterms*®...)
- Valeur en douane et prix de transfert, redevances de marque...

La responsabilité douane :

- Responsabilité des différents acteurs au regard de la dette douanière
- Organisation et *reporting* douanier

Contrôle et contentieux douanier :

Le statut d'Opérateur Économique Agréé : Intérêts pour l'entreprise

Exemple de l'organisation douane dans un grand groupe industriel.

ANIMÉE PAR
Jean THOMASSET

A assuré de nombreuses responsabilités tout au long de sa carrière au sein de l'administration des douanes, dans le conseil et dans le management opérationnel et stratégique des activités douanières en entreprise, avant de rejoindre, en tant que directeur associé, le cabinet LightHouse LHLF. Il intervient dans de nombreux domaines douaniers, en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises, notamment par la mise en place de régimes économiques.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N2JT2

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

GESTION TVA DES OPÉRATIONS DOUANIÈRES

OBJECTIFS

- Acquérir une vision d'ensemble sur la gestion TVA des :
 - . Mouvements intracommunautaires ou internationaux de biens
 - . Opérations portant sur les biens sous douane
- Appréhender les obligations déclaratives des opérateurs ainsi que la gestion des risques liés à la TVA internationale en terme de contrôle par l'administration.

> PUBLIC

- > Professionnels en douane
- > Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, comptables, juristes, etc.
- > Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international,

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Caractéristiques et champ d'application de la TVA

Territorialité de la TVA :

- Échanges intracommunautaires
- Échanges extracommunautaires et impact des Incoterms®

Prestations de services

Régimes spécifiques :

- Achats en franchise
- Régimes suspensifs

Obligations administratives :

- Paiement, immatriculation, mentions sur factures
- Déclaration de TVA CA3
- Autoliquidation
- Modalités de remboursement hors de France

Obligations statistiques :

- La déclaration d'échanges de biens - DEB
- La déclaration européenne de services - DES

Modernisation des techniques de contrôle Pénalités encourues.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Ghislain de PAZZIS

Avocat chez Fidal au département fiscal.

Il a débuté sa carrière en 2001 chez Arthur Andersen, avant de rejoindre le département TVA de CMS Bureau Francis Lefebvre (5 ans), puis le cabinet Arsene Taxand, et le cabinet Light house LHLF (3 ans). Il a développé au cours de sa carrière une expertise particulière en matière de fiscalité des opérations du commerce international et notamment de TVA.

 Durée : 1 jour

 Tarif : 700 € HT

Référence : N3RR1

LA TVA DANS LES ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES & INTERNATIONAUX

OBJECTIFS

- Connaître les règles de base en matière fiscale dans le cadre des échanges de biens et services au niveau intracommunautaire ou international.
- Appréhender les opérations impliquant plusieurs sociétés établies dans des pays différents.
- Connaître les obligations déclaratives des redevables.

> PUBLIC

Responsables import/export, responsables financiers, responsables juridiques.

> PRÉREQUIS

Principes de base de la TVA et vocabulaire fiscal.

> PROGRAMME

Rappel sur les principes de base en matière de TVA

- Taxation des livraisons de biens :

- Opérations simples internes, intracommunautaires et extracommunautaires
- Opérations triangulaires intracommunautaires et extracommunautaires
- Opérations de livraisons de biens montés et installés dans l'Union européenne
- Stocks en consignation détenus dans l'Union européenne
- Obligations déclaratives (CA3 et DEB)
- Mentions obligatoires sur factures
- Autoliquidation

Taxation des prestations de services :

- Les règles de territorialité
- Principes applicables à la taxation

Procédure de remboursement et représentation fiscale.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Odile COURJON

Avocate associée au cabinet TAJ, Docteur en droit fiscal international, licenciée en anglais, chargée de cours de TVA du Master II à l'université de Paris II Panthéon-Assas et à l'université de Rennes et chargée de cours d'anglais douanier du Master II Douane à l'université de Rouen. Spécialiste depuis 20 ans dans le domaine du commerce international, de la TVA et de la douane au sein du cabinet TAJ.

 Durée : 2 jours

 Tarif : 999 € HT

Référence : N20C1

COMMENT ORGANISER VOTRE SERVICE DOUANE

OBJECTIFS

- Structurer et optimiser le fonctionnement d'un service douane
- Identifier les indicateurs KPI permettant de l'améliorer
- Sécuriser ses opérations douanières

> PUBLIC

Directeurs de société ou responsables de service, responsables, managers douane, responsables logistique.

> PRÉREQUIS :

Les participants souhaitent créer ou réorganiser un service douane.

> PROGRAMME

Profil douanier de l'entreprise (enjeux, risques, antécédents)

Les mandats du manager douane et de son équipe

Internalisation/externalisation de la fonction douane ?

Gestion interne :

- Positionnement de l'équipe douane
- Gérer la transversalité des questions douanières
- Créer son réseau douane
- Manager une équipe douane : fonction support et/ou opérationnelle, organisation, niveau de spécialisation
- Outils de gestion et de mesures des performances d'un service douane (KPI)

Externalisation :

- Choix des prestataires et mode de représentation
- Mandats et procurations (responsabilités)
- Reporting

Le management douane :

- Gestion douanière des contrats
- Processus et consignes douane
- Le contrôle interne
- Les audits douane (internes et/ou externes)

Gestion des contrôles et des contentieux

Exemple d'organisation douane d'un grand groupe industriel.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Jean THOMASSET

A assuré de nombreuses responsabilités tout au long de sa carrière, au sein de l'administration des douanes, dans le conseil (Landwell & Associés - PwC) et dans le management douane en entreprise. Il était responsable douane dans un grand groupe international avant de rejoindre, en tant que directeur associé, le Cabinet LightHouse LHLF. Il intervient dans de nombreux domaines douaniers, en vue d'optimiser et de sécuriser les opérations internationales des entreprises.

✓ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N3FD1

LES RÈGLES D'ORIGINE PRÉFÉRENTIELLE : APPROFONDISSEMENT

OBJECTIFS

- Connaître la méthodologie des règles d'origine préférentielle
- Optimiser ses coûts d'approche en maîtrisant les accords préférentiels
- Contrôler les règles d'origine et anticiper les risques et opportunités.

> PUBLIC

- Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes
- Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, professionnels du dédouanement
- Responsables achats/Import, ADV/Export

> PRÉREQUIS

- Notions de base sur les règles d'origine.
- Cette formation complète idéalement la formation « Les règles de détermination de l'origine et leurs conséquences ».

> PROGRAMME

Introduction :

- Rappel des principes applicables
- Notion d'exportateur agréé, enregistré
- Principe de séparation comptable
- Revue d'actualité

Détermination de l'origine dans les cas pratiques suivants :

- Schéma simple faisant intervenir deux pays
- Application des règles dans le cadre du cumul multilatéral (+ de deux pays)
- Détermination du prix départ usine dans le contexte des opérations de sous-traitance

Documentation à constituer par l'entreprise.

- Formation appuyée sur de nombreux cas pratiques

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier. Responsable du département douane et commerce international du cabinet Landwell & Associés entre 2002 et 2010. Ses fonctions au sein de la 1^{ère} division d'enquêtes de la DNRED (de 1990 à 1997) et ses activités de conseil en douane l'ont amené à développer une approche à la fois théorique et pratique des problématiques de l'origine.

✓ Durée : 1 jour

€ Tarif : 700 € HT

Référence : N3GL3

LES RÉGIMES DOUANIERS PARTICULIERS

OBJECTIFS

- Évaluer les avantages financiers, fiscaux, techniques et les contraintes des régimes douaniers
- Choisir les régimes adaptés à ses flux et organisation.

> PUBLIC

Responsables financiers, comptables, cadres et employés des entreprises importatrices et exportatrices, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

> PRÉREQUIS

Vocabulaire douanier et fiscal.

> PROGRAMME

Intérêts et contraintes des régimes particuliers.

Mise en place et fonctionnement d'un régime particulier.

Transit.

L'entrepôt sous douane.

Le perfectionnement actif.

Le perfectionnement passif.

L'admission temporaire.

La destination particulière.

Le régime des retours.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Marc BROCARDI

Avocat au barreau de Paris, il a rejoint le cabinet Arsène Taxand en 2005 pour développer et animer l'équipe « Douane ». Il était auparavant senior manager chez Landwell & Associés (PwC). Il intervient notamment dans les domaines suivants : optimisation et sécurisation de la gestion TVA/Douane des flux physiques ; assistance à contrôle et contentieux douanier devant les juridictions et commissions compétentes ; assistance en matière de TGAP et de contributions indirectes.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 765 € HT

Référence : N3MB1

LE PERFECTIONNEMENT ACTIF

OBJECTIFS

- Savoir préparer un dossier de perfectionnement actif
- Savoir gérer au quotidien un PA
- Évaluer l'intérêt du PA

> PUBLIC

Cadres et employés des entreprises importatrices et exportatrices, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

> PRÉREQUIS

Vocabulaire douanier et fiscal.

> LE + PÉDAGOGIQUE

Nombreux exemples et des cas pratiques

> PROGRAMME

Introduction (bases réglementaires, activités concernées) :

- Définitions : perfectionnement actif suspension,
- Bref comparatif avec les autres régimes douaniers

Conditions de mise en œuvre du PA :

- Évaluation du schéma envisagé (aspects droits de douane, TVA, coût de gestion administrative, garantie...)
- Cas de rétroactivité possibles
- Préparation de la demande de PA
- Contenu de l'autorisation

Gestion quotidienne du PA :

- Définitions (taux de rendement, produits compensateurs, etc.)
- Optimisations possibles (compensation à l'équivalent, trafic triangulaire, etc.)
- Gestion du PA et des procédures de dédouanement (DCN, DCC)
- PA et statut OEA
- Placement sous PA et comptabilité matières
- Apurement du PA et nouvelles modalités de taxation
- Plan de contrôle interne

Solutions douanières alternatives au PA

Exemples de réglementation dans d'autres pays (États-Unis, ...).

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Stanislas ROQUEBERT

Avocat associé du cabinet LightHouse LHLF, il a débuté dans l'équipe « Douanes » du cabinet Arsène-Taxand. Il a un savoir-faire spécifique dans l'optimisation et la sécurisation de la gestion des flux internationaux et est spécialisé dans les domaines suivants : origine, classements tarifaires, valeur en douane, régimes et procédures, BDU, OEA, élaboration de contrat etc. Il intervient tant en conseil qu'en contentieux.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 770 € HT

Référence : N3JT2

LA DÉCLARATION EN DOUANE AVEC DELTA

OBJECTIFS

- S'initier à la pratique des déclarations en douane via Delta grâce aux exercices réalisés au cours de cette formation.
- Découvrir et tester l'application mise en place sur le site prodou@ne autour de nombreux cas pratiques.
- Comprendre les codifications requises, l'utilisation de RITA ainsi que la base des contrôles opérés par le système.

> PUBLIC

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Présentation du système Delta :

- Dématérialisation des déclarations
- Modalités de transmission (DTI, EDI)
- Présentation de la navigation sur Prodou@ne

Les différents niveaux de contrôle des éléments déclarés :

- Contrôle de surface (structure des codifications)
- Contrôles de deuxième niveau (cohérence des éléments déclarés, réglementation liée au produit déclaré ...)

Incidence de l'interface avec RITA (cas pratiques)

Les principales codifications à connaître (codes régimes, codes préférences etc.)

Rédaction de déclarations dans le système (cas pratiques)

Navigation dans le système (consultation, fonction recherche, rectification d'une déclaration, etc.).

ANIMÉE PAR

Liesbeth LEBEAU

Diplômée d'un troisième cycle en droit communautaire de l'Université Panthéon-Assas et d'une maîtrise en droit civil de l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, Liesbeth LEBEAU exerce depuis 15 ans dans le domaine de la douane et de la TVA. Après une première expérience dans le domaine de la TVA au sein du Cabinet Lowendal Masai, elle a travaillé pendant 10 ans pour Shell puis Petroplus où elle a été responsable de la douane au niveau international et de la TVA en France.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2DE7

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

DELTAPASS C (DELTA G - 1 TEMPS) FORMATION AVANCÉE UTILISATEURS

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DELTApass C (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie douanière, environnement, etc.).

> PUBLIC

Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...).

> PRÉREQUIS :

Avoir déjà utilisé le logiciel Conex DELTApass.

> PROGRAMME

Dispositions communes import et export :

- Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
- Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets, ...)
- Interface avec l'Encyclopédie douanière.

Traitement de la déclaration dans DELTApass :

- Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom ».
- Exportation (inclus les notifications ECS)
- Importation (dont le suivi des crédits).

ANIMÉE PAR

Philippe LE NY

Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Il exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 20 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2PL1

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

DELTAPASS D (DELTA G - 2 TEMPS) FORMATION AVANCÉE UTILISATEURS

OBJECTIFS

- Approfondir les connaissances liées à l'utilisation du logiciel Conex DELTApass D (saisie rapide de la déclaration, interface tarif/Encyclopédie douanière, environnement etc.).

> PUBLIC

Employés du service douane (déclarants en douane, commis en douane ...) en procédures simplifiées.

> PRÉREQUIS

Avoir déjà utilisé le logiciel Conex DELTApass.

> PROGRAMME

Dispositions communes import et export :

- Environnement (gestion des utilisateurs, onglet administrateur)
- Paramètres généraux (personnalisation et optimisation de l'utilisation des fichiers de base et des onglets, ...)
- Interface avec l'Encyclopédie douanière
- Déclaration complémentaire globale

Traitement de la déclaration dans DELTApass :

- Cette partie aborde l'élaboration des déclarations que le déclarant utilise ou non la fonction « Logisticom » ainsi que les déclarations récapitulatives.
- Exportation
- Importation (dont le suivi des crédits)
- Archivage.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Philippe LE NY

Ancien responsable d'un service douane d'un grand groupe international de transport. Il exerce dans le milieu de la douane depuis plus de 25 ans et officie en tant que formateur logiciel au sein de la société Conex depuis 2003.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2PL2

AUTORISATION OEA : ATOUS & MÉTHODOLOGIE

OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt à solliciter le statut OEA dans le cadre du CDU et gérer le projet grâce à une approche réaliste et pratique.
- Appréhender les nouvelles contraintes de la sécurisation de la chaîne logistique.
- Créer, adapter ou mettre à jour les procédures douanières.

> PUBLIC

- PDG, directeurs généraux, responsables financiers, responsables ou collaborateurs des services douane et/ou logistique, responsables qualité, représentants en douane.

> PRÉREQUIS :

Envisager une autorisation OEA.

> PROGRAMME

Genèse et objectifs de l'autorisation Intérêts et faisabilité du projet OEA pour l'entreprise :

- Les avantages annoncés,
- L'étude de la faisabilité,
- Les différents modes de communication sur l'OEA.

La préparation de l'autorisation :

- Les étapes de l'autorisation : de la préparation à l'audit de suivi
- L'implication des directions fonctionnelles

Exercices pratiques et conseils sur une sélection de questions :

- Analyse commentée de certaines questions sensibles,
- Évaluation des mesures de contrôles internes
- Sécurisation des relations partenaires/prestataires
- Exemple de fiche de procédure

Traitement de la demande de certification par l'administration :

- Modalité de dépôt
- Les audits douane/sûreté sécurité
- La consultation des autres EM de l'UE

Conclusion :

Capitaliser sur l'autorisation OEA, reconnaissance mutuelle et importance de l'OEA dans le code des douanes de l'Union.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Un(e) intervenant(e) de la DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects)

Bureau E3 Politique du dédouanement - Cellule OEA

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2TA1

OEA : ASPECTS SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

OBJECTIFS

- Identifier les étapes clés de l'OEA
- Apporter des éléments pratiques concernant la gestion des accès aux entreprises, les modalités en matière de réception et expédition de marchandises dans le cadre des échanges internationaux.

> PUBLIC

- Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique, juristes
- Prestataires intervenant dans le domaine du commerce international, professionnels du dédouanement, entreposeurs

> PRÉREQUIS

- Envisager une autorisation OEA.
- Former le personnel de sociétés déjà certifiées OEA en matière de sûreté-sécurité.

> PROGRAMME

Présentation générale : un contexte

- Conséquences du terrorisme et de la contrainte environnementale (C-TPAT, Container Security Initiative, Code ISPS, règle des 24 heures, ...)

Le statut d'Opérateur Économique Agréé

- Présentation générale et zoom sur la sûreté-sécurité
- Avantages directs et indirects, mise en place
- Ce qu'attendent les douanes en termes de contrôle des risques

Point critique dans le cadre de la certification : les accès à l'entreprise

Une réponse : mise en place de procédures simples acquises par tous :

- Les accès des personnes (personnels de l'entreprise et visiteurs)
- Les accès des véhicules et des marchandises.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

François-Arnaud CZECKO

Consultant analyste (Groupe Save - Société spécialisée en prévention, gestion des sinistres et expertises / filiale de Groupama Transport et Sofinser). Il est titulaire d'un Master II spécialisé « Management de la chaîne logistique ». Ancien officier de l'Armée de terre, donc sensible à la résolution pratique et réaliste quant aux questions de sûreté et de sécurité, il travaille principalement sur la gestion des risques, la conduite d'études, l'analyse et le conseil dont l'accompagnement à des entreprises à l'OEA est une des expressions.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2FC1



LES PRODUITS ÉNERGÉTIQUES

OBJECTIFS

- Appréhender, en 2 jours, les notions fondamentales de gestion des produits énergétiques (statut des opérateurs et des établissements, modalités de circulation, modalités de taxation des produits énergétiques).

> PUBLIC

Responsables et collaborateurs des services juridiques, services douane ou fiscal (accises), déclarants en douane.

> **PRÉREQUIS** : Aucun.

> PROGRAMME

Cadre réglementaire européen et français

Produits concernés et conséquences réglementaires

Opérateurs :

- Définition et avantages du statut
- Identification

Circulation des produits énergétiques :

- Notion de produit soumis à contrôle
- EMCS

Établissements douaniers et formalités applicables

Taxation des produits énergétiques :

- Droits de douane
- TICPE : taxation, exonération, réduction du taux...
- TVA pétrolière
- Autres principes généraux : TGAP, TICGN...

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Jean-Pierre FLOUZAT Titulaire d'une maîtrise de gestion, d'une maîtrise de droit des affaires et d'un MBA à HEC, il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur énergétique. Au sein du groupe Exxon Mobil, il fut Senior Tax Attorney chargé des activités douane et fiscalité des produits pétroliers en France puis coordinateur en matière douanière pour la zone EMEAF (Europe, Moyen-Orient, Afrique). Il a acquis une solide expertise dans le domaine du droit douanier et de la fiscalité indirecte (énergétique et environnementale).

⌚ Durée : 2 jours

€ Tarif : 999 € HT

Référence : N2NM1

CONTRIBUTIONS INDIRECTES SUR LES ALCOOLS

OBJECTIFS

- Comprendre les bases réglementaires applicables en matière de contributions indirectes et les obligations au jour le jour sur ce produit fortement taxé, sous le contrôle de l'administration des douanes.

> PUBLIC

Commissionnaires, responsables ou collaborateurs des services douane et/ou logistique et/ou régie, juristes, comptables, personnels du service transport,...

> **PRÉREQUIS** : Aucun.

> PROGRAMME

Fondements juridiques : Présentation de la directive européenne n° 2008/118

Les différentes catégories fiscales de boissons alcooliques et alcools

Le statut fiscal d'entrepositaire agréé

Les obligations relatives au statut d'entrepositaire agréé :

- Cautionnement
- Comptabilité matières
- Déclaration récapitulative mensuelle
- Déclaration annuelle d'inventaire

Détermination des pertes et des manquants

Circulation des alcools et boissons alcooliques

Comment aborder un contrôle de l'administration :

- Les différents actes de la procédure de contrôle
- Modalités de la procédure de contestation

Cas pratiques

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Sophie Dumon-Kappe

Avocate auprès du Barreau de Paris, spécialisée en droit douanier et fiscalité des accises. Après avoir travaillé 10 ans au sein du département douanes du cabinet d'avocats Landwell & Associés (membre du réseau PricewaterhouseCoopers), elle a exercé pendant 5 ans au sein du cabinet LHLF en qualité d'associée du département de droit douanier. Elle a rejoint récemment le cabinet La Tour International comme associée du département de fiscalité indirecte & commerce international.

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N2SD1



EMCS - GAMMA

OBJECTIFS

- Utiliser le module EMCS-Gamma, développé par la douane, relatif au transport intracommunautaire de produits soumis à accises.
- Réaliser de nombreux cas pratiques.
- ED Éditions est un organisme référencé par la douane pour la formation EMCS-Gamma et met à votre disposition des ordinateurs munis de connexion Internet pour cette formation.

PUBLIC

- Toutes sociétés concernées par la réglementation des produits soumis à accises.
- Responsables douane, service logistique, service informatique, déclarants en douane.

PRÉREQUIS :

- Notions de base sur les accises.
- Cette formation complète idéalement la formation « Contributions indirectes sur les alcools ».

PROGRAMME

Bases réglementaires :
Réglementation communautaire, produits concernés, statut des opérateurs, principes de base en matière de circulation

Calendrier de déploiement et implémentation en France

Traitement des DAA dans Gamma (cas pratiques) :

- Gestion des modèles
- Créer et apurer un DAE
- Fonction Recherche
- Consultation des DAE

Les principaux scénarii (sous forme de cas pratiques) :

- Apurement indirect (exportation, destinataire non connecté)
- Intégration d'un DAA papier
- Enlèvement à la propriété

Procédure de secours (sous forme de cas pratiques)

Gestion des DSA (sous forme de cas pratiques).

ANIMÉE PAR
Liesbeth LEBEAU

Diplômée d'un troisième cycle en droit communautaire de l'Université Panthéon-Assas et d'une maîtrise en droit civil de l'Université d'Utrecht aux Pays-Bas, Liesbeth LEBEAU exerce depuis 15 ans dans le domaine de la douane et de la TVA. Après une première expérience dans le domaine de la TVA au sein du Cabinet Lowendal Masai, elle a travaillé pendant 10 ans pour Shell puis Petroplus où elle a été responsable de la douane au niveau international et de la TVA en France.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2AE1

QUIZ D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

AÉRONAUTIQUE : DOUANE ET FISCALITÉ

OBJECTIFS

- Acquérir une vue d'ensemble sur les mécanismes applicables en matière de droits de douane dans le secteur de l'aéronautique civile et militaire (régimes particuliers, suspensions de droits de douane, destination particulière, aspects TVA...).

PUBLIC

- Responsables ou collaborateurs des services juridique/douane/transport/logistique, import-export commercial/achats, logisticiens, professionnels du dédouanement.
- Entreprises relevant du secteur aéronautique, commissionnaires en douane, entreprises du GIFAS.

PRÉREQUIS : Aucun

PROGRAMME

Traitement douanier des flux de l'aéronautique civile :

Harmonisation des règles techniques et des procédures administratives dans le domaine de l'aviation civile – règl. (CE) n° 3922/91

Produits destinés à la construction, à l'entretien et à la réparation de véhicules aériens – règl. (CE) n° 3050/95

Régime de la destination particulière :

- Régime général
- Particularités dans le domaine aéronautique

Certificats d'aptitude au vol – règl. (CE) n° 1147/2002

Régime du perfectionnement actif

Armements et équipements militaires – règl. (CE) n° 150/2003

Régime TVA des achats en franchise

Export Control System

Cautonnement douanier.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Jack ROSSI

Titulaire d'un D.E.S.S « Économie des systèmes de transports » (PARIS X), responsable import/export et Export Control Officer dans un groupe d'électronique grand public. Après une expérience en tant que consultant, il a rejoint depuis une dizaine d'années le groupe THALÈS pour prendre en charge les affaires douanières de ses activités aéronautiques.

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 770 € HT

Référence : N3DB1



LE CONTRÔLE EXPORT US : ITAR /EAR

OBJECTIFS

- Intégrer la réglementation américaine Export Control sur les Matériels militaires et spatiaux (ITAR) et les biens à double usage (EAR) pour optimiser sa compétitivité, sécuriser ses échanges et ses procédures à l'Export Réexport / Transferts, etc. dans un contexte réglementaire en pleine mutation.

> PUBLIC

Responsable ou collaborateur des services douane et/ou logistique et/ou régie, juriste, comptable, personnel du service transport, transitaire,...

> PRÉREQUIS : Aucun

> PÉDAGOGIE

Projection et exposé du cours, étude de cas pratiques, discussions et remise d'un support papier exhaustif qui sera conservé.

> PROGRAMME

Les réglementations EXPORT CONTROL US : Les questions posées

- Les règles Export Control US ? ITAR ? EAR ?
- Interférences dans nos activités
- Prise en compte et organisation

La réforme EXPORT CONTROL US du 15 Octobre 2013

- L'objectif de la réforme, changements ITAR / EAR
- Les nouvelles catégories EAR 600 et EAR 515

Les règles ITAR (Militaire / spatial) -

Contexte, bases, autorités de tutelle

- Contrôle, définition ITAR
- L'extra-territorialité, mode d'emploi ITAR
- Les principales difficultés, recommandations d'usage

Les règles EAR (Double usage US)

- Le contexte, bases, autorités de tutelle
- Le contrôle, définition EAR (EAR ECCN EAR99)
- L'extra-territorialité, mode d'emploi EAR
- Les principales difficultés, recommandations d'usage, références EAR

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Marion RINGOT

Actuellement en charge du contrôle des exportations pour le Groupe Stelia Aerospace, Elle exerce en Export Control dans le groupe Airbus depuis 10 ans, dotée d'une bonne connaissance pratique et de solides bases théoriques tant en réglementation nationale, européenne, qu'américaine, elle participe à divers groupes de travail dédiés aux réglementations Export Control étrangères. Elle a co-écrit les chapitres France et Europe dans l'ouvrage « Export Control Laws and Regulations Handbook », aux Editions Kluwer.

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2AI

LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS DE MATÉRIELS DE GUERRE ET MATÉRIELS ASSIMILÉS

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation complexe relative à l'exportation de matériels de guerre et assimilés.
- Analyser la réglementation française et découvrir les avancées apportées par l'UE dans ce domaine
- Acquérir les bases indispensables du système de contrôle des exportations des États-Unis.

> PUBLIC

Export Control managers, responsables import/export, responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, représentants en douane.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Introduction

Le dispositif français de contrôle :

- Cadre réglementaire et sanctions
- Identification des matériels concernés
- Le contrat : réserves et clauses imposées par le Gouvernement
- Licences : conditions d'obtention, examen et circuit des demandes

Les avancées de l'Union européenne :

- La directive « TIC » 2009/43 du 6 mai 2009
- Le règlement « Double Usage » (CE) n° 428/2009

Les bases du système extraterritorial imposé par les États-Unis

Conclusion/Questions/Réponses.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR

Arnaud IDIART

Après 28 ans au ministère de la Défense, il est aujourd'hui conseiller Control Export d'AIRBUS. Il a commencé sa carrière à la DGA à la sous-direction du Contrôle, il a contribué à l'évolution de la réglementation française et européenne. Président du comité « réglementation étrangère » de contrôle des exportations du GIFAS, il a également participé à la publication de « The Export Control Law and Regulations Handbook ».

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2AI1



LE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS DES BIENS À DOUBLE USAGE (BDU)

OBJECTIFS

- Appréhender la réglementation applicable en matière de contrôle des exportations des biens et technologies à usage civil et militaire.

> PUBLIC

Responsables ou collaborateurs des services douane/logistique/transport, représentants en douane, managers douane export contrôle...

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Le cadre juridique du contrôle :

- Définitions
- Régimes internationaux de non-prolifération
- Réglementation communautaire
- Structure des listes
- Étendue du contrôle

Le régime des autorisations :

Les différents types de licences
Les demandes d'octroi de licences
Obligations du titulaire d'une licence

Dédouanement et modalités de contrôle :

- Procédure de dédouanement :
- Modalités de contrôle
- Biens de cryptologie
- Delt@ C et D
- Transferts
- Infractions et sanctions

Les mesures restrictives à l'encontre de l'Iran et de la Russie.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Clément BASCOUL

Diplômé d'un DESS en droit des affaires internationales et d'un DEA en droit fiscal, il a notamment occupé la fonction de coordinateur Douane Europe au sein de Total Raffinage Marketing. En 2013, il a rejoint le cabinet d'avocats FIDAL Direction internationale où il intervient dans de nombreux domaines douaniers dans le but de sécuriser et d'optimiser les opérations internationales des opérateurs.

✓ Durée : 1 jour

€ Tarif : 600 € HT

Référence : N2BDU

DROITS ANTIDUMPING ET INSTRUMENTS DE DÉFENSE COMMERCIALE

OBJECTIFS

- Étudier le fonctionnement des règles relatives au dumping afin de se protéger contre des pratiques illicites.

> PUBLIC

Responsables ou collaborateurs des services douane, juristes, fiscalistes, personnels du service achats, commerciaux, professionnels du dédouanement.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Les instruments de politique commerciale dans le cadre de l'OMC

Les instruments de politique commerciale de l'Union européenne :

- Antidumping
- Antisubventions
- Quotas
- Obstacles au commerce

La défense communautaire contre le dumping :

- Les concepts (dumping, préjudice, intérêt communautaire, valeur normale, prix à l'exportation, ...)

Constitution par l'industrie communautaire d'une plainte en matière de dumping :

- Les premiers éléments de preuve du dumping et du préjudice

Procédure antidumping :

- De l'instruction de la plainte à l'instauration des droits

Le contournement des mesures antidumping - comment y remédier ?

Les engagements de prix des exportateurs

La surveillance des mesures de dumping par les opérateurs.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier et défense commerciale. Ancien responsable du département douane du cabinet Landwell & Associés. Inspecteur des douanes entre 1990 et 1997, Guy LE GALL a été détaché, en qualité d'expert national, à la direction générale du commerce de la Commission européenne où il a effectué plusieurs enquêtes en matière de politique commerciale et participé à la rédaction de règlements antidumping. Depuis 2002, il assiste les entreprises en matière de protection contre le dumping (demandes de renouvellement des mesures commerciales, plaintes antidumping, lobbying des autorités douanières et de la Commission,...).

✓ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N3GL2



LES PRODUITS TEXTILES ET CHAUSSANTS

OBJECTIFS

- Perfectionner ses connaissances techniques notamment au regard :
 - . De la méthodologie applicable pour la détermination du classement tarifaire (classement douanier, nomenclature douanière)
 - . Des règles d'origine applicables (origine préférentielle, « Made in ... »)
- Sécuriser les approvisionnements

> PUBLIC

Cadres et employés des services douane en entreprise, responsables service douane, déclarants en douane, agents de transit.

> PRÉREQUIS

Notions de base en matière de classement tarifaire et des règles d'origine.

> PROGRAMME

Présentation de l'environnement du secteur textile

Méthodologie du classement d'un produit :

- Règles générales d'interprétation et notes explicatives
- Cas pratiques et exemples de classements

Règles d'origine applicables aux produits textiles et chaussants :

- Origine non préférentielle : made in, politique tarifaire
- Origine préférentielle : accords préférentiels, régime SPG
- Système Rex

Anticipation des litiges et contentieux douaniers.

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

ANIMÉE PAR
Guy LE GALL

Avocat spécialisé en droit douanier et défense commerciale. Ancien responsable du département douane du cabinet Landwell & Associés. Inspecteur des douanes entre 1990 et 1997, Guy LE GALL a été détaché, en qualité d'expert national, à la direction générale du commerce de la Commission européenne où il a effectué plusieurs enquêtes en matière de politique commerciale et participé à la rédaction de règlements antidumping. Depuis 2002, il assiste les entreprises en matière de protection contre le dumping (demandes de renouvellement des mesures commerciales, plaintes antidumping, lobbying des autorités douanières et de la Commission,...).

⌚ Durée : 2 jours

€ Tarif : 999 € HT

Référence : N3PC2

CLASSEMENT DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES - CHAP. 84, 85 & 90

OBJECTIFS

- Appréhender les particularités des produits relevant des chapitres 84, 85 et 90 (biens électroniques et technologiques).
- Acquérir une méthodologie de classement en mettant l'accent sur les aspects pratiques.

> PUBLIC

Entreprises intervenant dans le domaine des produits électroniques et technologiques : responsables ou collaborateurs des services douane /logistique/transport, personnes chargées du classement tarifaire, représentants en douane, etc.

> PRÉREQUIS

Notions de base en matière de classement tarifaire.

> PROGRAMME

Impacts du classement tarifaire :

- Détermination des droits de douane
- Réglementation spécifique aux produits électroniques (ATI)

Notions de base / Rappel :

- Structure du classement douanier (rappel convention SH, NC, TARIC)
- Méthodologie du classement (RGI, notes explicatives)
- RTC (notion, dépôt de RTC et utilisation de la base RTC sur le site Europa)

Sources réglementaires :

- Notes explicatives, avis de classement
- Jurisprudence

Classement des produits électroniques :

- Structure de la section XVI et des chap. 84 et 85
- Notes de sections et de chapitres (étendue, parties, combinaison de machines, ...)
- Méthodologie de classement et cas pratiques
- Difficultés de classement des produits du chapitre 90, méthodologie.

ANIMÉE PAR

Un(e) intervenant(e) de la DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects)

au bureau E/1 - « Politique tarifaire et commerciale ».

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 655 € HT

Référence : N3ELE

QUIZ D'ÉVALUATION DES ACQUIS



LA GESTION DES TAXES ÉNERGÉTIQUES DANS L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

- Appréhender les notions essentielles de la fiscalité applicable aux produits énergétiques ainsi que :
 - . les mécanismes d'exonération des taxes énergétiques (réduction chimique, double usage, etc.)
 - . la gestion opérationnelle de ces exonérations.

> PUBLIC

Responsables Energie ou Environnement en entreprise, responsables douane, fiscalistes.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Introduction : les principes des droits d'accises, les destinataires

La circulation des produits énergétiques : la circulation en suspension, en acquitté, circulation nationale, communautaire.

En pratique

- Apurement d'un DAE
- Livraison directe de produits énergétiques
- Additifs non soumis à contrôle
- Circulation par oléoducs

Accises TIC : Introduction, l'article 265 CDN, principe de substitution ou d'équivalence, principe d'additivité, cas particulier – allègement des obligations

TICGN : le fait générateur, l'exigibilité, exonérations, modalités pratiques

Le cas spécifique des biocarburants : production/circulation des biocarburants, réduction de TIC, apurement des unités de production, obligations fiscales, réduction de TGAP, biocarburant durable et ses implications, Modalités déclaratives

Taxe sur l'électricité Nouveau dispositif
Définition, modalités déclaratives

TVA sur les produits pétroliers : présentation, taxation – TVA précompte, taxation différée – Principe

Le cautionnement

Usages non taxables : les usages exemptés : le double usage (TICGN, TIC, TICFE), les principaux usages exonérés

Mise en œuvre des exonérations / exemptions

Les risques encourus

Gérer & anticiper le risque douanier

ANIMÉE PAR

Sophie DUMON-KAPPE

Avocate spécialisée en droit douanier et fiscalité des accises. Après avoir travaillé 10 ans au sein du département Douanes du cabinet d'avocats Landwell & Associés (membre du réseau PwC), elle a exercé pendant 5 ans au sein du cabinet LHLF en qualité d'associée du département de Droit douanier. Elle a rejoint la cabinet La Tour International comme associée. Elle intervient tant en matière de conseil que de contentieux sur des problématiques douanières (régimes économiques, OEA, TGAP) et accises (alcools, tabacs, produits énergétiques).

⌚ Durée : 1 jour

€ Tarif : 700 € HT

Référence : N3SD2

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS



LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES (TGAP)

OBJECTIFS

- Situer la TGAP au sein des taxes environnementales
- Comprendre les différentes composantes TGAP sous forme de fiches
- Connaître les règles/pratiques à respecter pour les déclarations et les paiements de TGAP.

> PUBLIC

Superviseurs, personnes directement en charge des déclarations TGAP, collaborateurs impliqués dans la fourniture d'éléments utilisés pour les déclarations TGAP.

> PRÉREQUIS : Aucun

> PROGRAMME

Les biocarburants

- Que sont les biocarburants ?
- Contexte ; Pourquoi un tel développement des biocarburants ?
- Durabilité des biocarburants
 - . Définition
 - . Les systèmes de durabilité
 - . Transmission des données
- Production des biocarburants
- Distribution des biocarburants

La TGAP – prélèvement sur les carburants

- Bases juridiques
- Fait générateur, assiette et taux
- Prise en compte des biocarburants incorporés dans les carburants pour la minoration de TGAP
 - . Biocarburants pouvant être pris en compte
 - . Biocarburants éligibles au double comptage
- Les certificats biocarburants (certificat d'incorporation, certificat d'acquisition, certificat de teneur et certificat de transfert)
- Modalités de suivi des biocarburants durables
- Gestion en entrepôt fiscal, tenue des comptabilités matières
 - . En usine exercée
 - . En entrepôt fiscal de stockage
- Calcul de la TGAP
 - . Calcul de la part d'énergie renouvelable
 - . Calcul du taux réel de TGAP
 - . Calcul de la TGAP à acquitter
- Déclaration annuelle de la TGAP
 - . La déclaration
 - . Les modalités
 - . Transfert de l'énergie renouvelable excédentaire

Formation appuyée sur de nombreux exemples et cas pratiques

ANIMÉE PAR

Jean-Pierre FLOUZAT

Titulaire d'une maîtrise de gestion, d'une maîtrise de droit des affaires et d'un MBA à HEC, il a effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur énergétique. Au sein du groupe Exxon Mobil, il fut Senior Tax Attorney chargé des activités douane et fiscalité des produits pétroliers en France puis coordinateur en matière douanière pour la zone EMEAF (Europe, Moyen-Orient, Afrique). Il a acquis une solide expertise dans le domaine du droit douanier et de la fiscalité indirecte (énergétique et environnementale).

☑ Durée : 1 jour

€ Tarif : 690 € HT

Référence : N3JF1

QUIZ
D'ÉVALUATION
DES ACQUIS

NOTRE MÉTIER

En alliant la compétence reconnue de **ED Éditions** en matière de réglementation douanière au savoir-faire technologique de CONEX, les deux entités ont pu démontrer leur capacité à proposer des solutions à la pointe de l'état de l'art destinées à l'accompagnement réglementaire des opérateurs du commerce international.



FORMATION DOUANIÈRE

À découvrir sur notre site internet www.ed-editions.fr



ENCYCLOPÉDIE DOUANIÈRE

Tarif Douanier – Textes Officiels – Avis de classement –
Notes Explicatives du Système Harmonisé



PUBLITHÈQUE DOUANIÈRE

Règlements douaniers révisés et consolidés en ligne



VEILLE RÉGLEMENTAIRE

Veille journalière adaptée à votre activité et vos critères



PUBLICATIONS DE L'OMD

Distributeur officiel : Classement des marchandises –
Valeur en douane – Conventions internationales –
Législation douanière



L'EXPERTISE
DOUANIÈRE
PARTAGÉE

19, RUE D'ORLÉANS
92523 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. 33(0)1 47 59 09 00
Fax. 33(0)1 47 59 07 17
E-mail : edinfo@ed-editions.fr
www.ed-editions.fr

